

**PROVINCE DE QUÉBEC ... TÉMISCAMINGUE  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE**

**22 SEPTEMBRE 2010**

**PROCÈS-VERBAL** de la **SÉANCE EXTRAORDINAIRE\*** du conseil de la  
Municipalité régionale de comté de Témiscamingue, tenue selon la loi,  
à la salle municipale à St-Bruno-de-Guigues, **MERCREDI LE**  
**22 SEPTEMBRE 2010**, à 19 h 30 (7 h 30 pm), à laquelle :

**SONT PRÉSENTS :**

Monsieur Luc Lalonde , maire de Béarn  
Monsieur Maurice Laverdière, maire de Guérin  
Monsieur Daniel Barrette , maire de Laverlochère  
Monsieur Philippe Boutin , maire de Lorrainville  
Monsieur Michel Paquette , maire de Moffet  
Madame Carmen Rivard , mairesse de Nédélec  
et préfète suppléante de la MRCT  
Monsieur Mychel Tremblay , maire de Notre-Dame-du-Nord  
Monsieur Jocelyn Aylwin , maire de Rémigny  
Madame Joanne Laroche , mairesse de St-Bruno-de-Guigues  
Madame Jacinthe Marcoux , mairesse de St-Eugène-de-Guigues  
Monsieur Bruno Boyer , maire de la ville de Belleterre  
Monsieur Philippe Barette , maire de la ville de Témiscaming

**TOUS CONSEILLERS FORMANT QUORUM, AINSI QUE :**

Monsieur Yvon Gagnon , président du Comité municipal de Laniel  
et représentant du territoire non organisé

**SOUS LA PRÉSIDENCE DE :**

Monsieur Arnaud Warolin, préfet de la MRCT

**SONT ABSENTS :**

Madame Lyna Pine , mairesse d'Angliers  
Monsieur Alain Sarrazin , maire de Duhamel-Ouest  
Monsieur André Pâquet , maire de Fugèreville  
Monsieur Norman Young , maire de Kipawa  
Monsieur Gérald Charron , maire de Laforce  
Monsieur Yvon Gingras , maire de Latulipe-et-Gaboury  
Monsieur Réjean Drouin , maire de St-Édouard-de-Fabre  
Monsieur Bernard Flébus , maire de la ville de Ville-Marie

**SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :**

Monsieur Tomy Boucher , agent de développement  
Monsieur Denis Clermont , secrétaire-trésorier – directeur général

\*

**Note en vertu de l'article 153 du Code municipal**

L'avis de convocation ayant été expédié à tous les membres du conseil conformément à l'article 156 du Code municipal, le conseil constate que ledit avis de convocation a été signifié tel que requis par les dispositions du Code municipal, aux membres du conseil qui n'étaient pas présents à l'ouverture de la séance.

**Cette rencontre, à la demande du conseil des maires, porte sur l'avenir de l'agriculture au Témiscamingue.**

**09-10-336**

La Coalition sur l'avenir de l'agriculture au Témiscamingue a été créée le 22 décembre 2009. C'est l'occasion pour les élus/élues et les officiers municipaux de s'informer sur les enjeux des réformes des dernières années en agriculture, des perspectives d'avenir pour les régions, ainsi que d'échanger avec les producteurs et les gens d'affaires sur les mesures qui s'imposent afin de relancer cet important secteur de notre économie.

Une centaine de personnes assistent à la réunion, dont, en plus des maires environ :

- 25 producteurs agricoles;
- 22 commerçants;
- 8 représentants/représentantes du Club de motoneige;
- 14 conseillers/conseillères et officiers municipaux;
- 4 représentants/représentantes de la Société de développement;
- 3 journalistes et des citoyens/citoyennes.

**Mise en situation**

Les producteurs agricoles sont insatisfaits des récentes réformes gouvernementales, dont celle de l'ASRA en novembre 2009, d'où la formation de la « Coalition sur l'avenir de l'agriculture au Témiscamingue » le 22 décembre 2009, dont la MRCT et la SDT font partie.

**Situations appréhendées suite aux réformes cumulées :**

- Sur les 45 000 ha en production actuellement, abandon estimé entre 10 000 et 17 000 ha d'ici 3 ans;
- Diminution de 7 500 à 2 300 vaches d'ici 2011;
- Diminution du nombre d'entreprises ovines de 21 à 5 d'ici 3 ans;
- Diminution de 20 à 30 % de la surface céréalière (3 000 à 5 000 ha);
- Sur 3 ans, entre 9 et 11 M\$ de moins en investissement de l'État via la stabilisation au Témiscamingue.

Tous les intervenants locaux, régionaux et gouvernementaux ont été rencontrés.

Pour l'essentiel, la Coalition réclame :

- L'abandon de la clause de productivité (25 %);
- Libéralisation des marchés avec l'Ontario avec compensation;
- La multifonctionnalité;  
(Décentralisation et modulation des programmes, etc.)
- Des mesures favorisant l'occupation du territoire.

Malgré les efforts déployés, les résultats ne sont pas au rendez-vous.

Les producteurs semblent avoir perdu confiance envers les différents intervenants qu'ils considèrent impuissants à défendre les intérêts des régions et supporter les projets du milieu.

Dans cette perspective, les producteurs ont annoncé le 8 juin 2010 la « fin de l'accès aux terres agricoles pour d'autres fins que l'agriculture (ex. : motoneige) ». Cette mesure soulève des inquiétudes dans le milieu des affaires et du tourisme. À titre indicatif, l'industrie de la motoneige représente des retombées économiques estimées à 53 M\$ annuellement en Abitibi-Témiscamingue. La Coalition souhaite se structurer; un directeur aura pour tâches de répondre aux attentes des producteurs, dont l'avancement de la multifonctionnalité et l'accès libre aux marchés ontariens, avec compensation (ASRA).

Le conseil des maires de la MRC de Témiscamingue, le 18 août 2010, accordait à cette fin une aide au montant de 10 000 \$ pour la prochaine année, conditionnellement à l'engagement clair et sans équivoque des producteurs de prendre aucune mesure nuisible aux activités économiques du Témiscamingue.

Propositions de l'assemblée du 22 septembre 2010 à la Coalition sur l'avenir de l'agriculture et au conseil des maires :

- 1) Création d'une Coalition sur l'avenir du Témiscamingue représentant l'ensemble des secteurs d'activités, dont l'agriculture.

Une dizaine de personnes offrent leur collaboration; la MRCT prend le dossier en main et les personnes intéressées seront convoquées pour une première rencontre, dans les prochains jours.

Les producteurs réclament d'ici le 15 décembre 2010 une somme de 350 000 \$ (350 km de sentiers en terres agricoles à 1 000 \$ du km), ainsi que l'ouverture aux marchés ontariens. Il s'agit pour les producteurs d'un premier pas de la part des autorités gouvernementales et son engagement à moyen et long terme (multifonctionnalité).

- 2) Différentes actions sont proposées, notamment basées sur la solidarité du milieu témiscamien et des agriculteurs en particulier (UPA), des sources de financement (Tourisme Abitibi-Témiscamingue), ainsi que divers moyens de pression auprès du député, du ministre régional ainsi que du gouvernement du Québec et les ministères concernés.

Le rôle de la nouvelle Coalition consiste à développer un plan d'action et initier des mesures appropriées afin d'atteindre l'objectif fixé par les producteurs et rétablir l'accès aux terres agricoles pour notre économie en général et pour les motoneigistes en particulier, dans le plus bref délai.

09-10-337

Levée de l'assemblée.

---

Il est 22 h 15.

(Original signé)

(Original signé)

\_\_\_\_\_  
Arnaud Warolin, préfet

\_\_\_\_\_  
Denis Clermont, sec.-trés. – d. g.

**AVIS : Le présent procès-verbal demeure un « PROJET », tant et aussi longtemps qu'il n'a pas été adopté par le conseil des maires lors d'une séance subséquente.**